Novembre 2010

Les auxiliaires : mettre la biodiversité au service de votre exploitation

Carabe doré prédateur des œufs de limaces

En grandes cultures, la préservation des milieux naturels est favorable au développement d'une faune auxiliaire dont on peut tirer profit par la limitation de la pression parasitaire et donc la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Les résultats sont spectaculaires pour la lutte contre les pucerons et les limaces, avec la mise en place de bosquets, buissons voire bandes enherbées. Pour bien cerner les enjeux liés à l'aménagement du territoire, la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin organise une formation sur l'intérêt de préserver et d'utiliser ces espaces.

1ère journée : le vendredi 10 décembre 2010 à la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin - salle 110

Matin : auxiliaires, quelle réduction de la pression des ravageurs et maladies ?

Impact des ravageurs sur les cultures. Estimation de la valeur des services écologiques rendus : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, amélioration de la pollinisation.

Les auxiliaires : illustration et éléments de biologie.

La lutte biologique grâce aux coccinelles, syrphes, chrysopes, et carabes pour lutter contre les parasites tels que les pucerons, papillons, méligètes, nématodes et champignons.

Après-midi : lutte biologique par conservation et gestion des habitats.

Exemples d'aménagements (bandes enherbées…). Utilisation des dispositifs obligatoires (couverts végétaux, SET…). Modifications des pratiques culturales, exemples d'efficacité.

Intervenante : Véronique SARTHOU (Syrphys).

Animateur : Christophe BARBOT (ADAR du Kochersberg). Tél. 03 88 69 63 44.

2ème journée : en février

Une journée est proposée afin d'approfondir les aspects obligations réglementaires Eco-conditionnalité/SET. La gestion des couverts végétaux. La lutte biologique à base de produits commerciaux.

- -

Talon-réponse à renvoyer à l'ADAR du Kochersberg - 1 rue du Général Leclerc - 67370 TRUCHTERSHEIM

avant le 30 novembre

Nombre de places limité. Formation VIVEA D067-2010-XX

Nom : ………………………………………………………… Prénom : ……………………………………..

Tél. fixe : ……………………………………… Tél. Mobile : ………………………………………..

Adresse (rue, commune) : ………………………………………………………………………………

S'inscrit à la journée du vendredi 10 décembre (23,00 euros de frais/personne, avec financement VIVEA, hors repas).

Signature